

Conférence de M. Guilhem Van d'En Haute

Cette conférence se propose de donner un aperçu de ce que furent et de ce que sont, plus que jamais, les confréries de Pénitents.

1/ Aperçu historique

L'origine des confréries se situe dans la deuxième moitié du Moyen Age à partir des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, *elle résulte de deux éléments :*

-c'est une époque où la population globale en Europe occidentale augmente, notamment en France et en Italie, et notamment la population des villes, donnant naissance à une nouvelle classe sociale, la classe bourgeoise ie habitants des bourgs.

Les besoins de cette population en matière spirituelle et matérielle génèrent de nouveaux comportements, de nouvelles structures que l'analyse postérieure classera en fratries, sodalités, confréries

-la réforme grégorienne marque plus nettement la séparation des rôles respectifs du clergé, moines compris et des laïcs

Parmi les nouvelles structures créées, on voit apparaître :

- les confréries de bassins, groupes de personnes qui quêtent au profit d'une œuvre, d'un hôpital et sont structurellement liées à cette œuvre ;
- les confréries mortuaires ou d'intercession qui s'occupent des enterrements, disent les prières pour les défunts ;
- les confréries votives, tournées vers un saint local ;
- les confréries paroissiales, sous l'autorité du curé ;
- les confréries de métiers qui donneront les corporations ;
- les confréries assurantielles ;

Ces deux dernières formes de confréries ayant un aspect plus matériel.

- les confréries de dévotion parmi lesquelles les Pénitents qui ont deux origines possibles :

a) ceux que l'on peut appeler les pénitents du XII^e siècle, en Italie du Nord surtout, qui veulent « spiritualiser » le monde et cherchent une voie intermédiaire entre l'engagement proprement religieux (moine) et le statut purement laïc. Ils reprennent la règle des pénitents publics de l'Antiquité tardive, que l'on voyait demander le pardon de l'Eglise et celui de leurs contemporains.

A cette époque, le pénitent public, revêtu du cilice, est reçu à la porte de l'église pour faire pénitence.

Ces pénitents vont chercher à avoir un statut permanent en s'inspirant des *Memoriali prepositi d'Honorius III de 1221* qui impliquent un certain retrait du monde *et des préceptes de Saint*

Bonaventure. Des confréries naissent alors à Rome en 1267, à Lyon en 1274 ; les adeptes vont mener une vie plus retirée que celle des pénitents des siècles suivants, mais revêtent une tenue spécifique qui marque leur engagement spirituel allié à un engagement caritatif, le « sac » qui les accompagne lors de leur inhumation.

b) -les flagellants de Pérouse : l'Italie est en proie à la guerre civile, elle connaît la pénurie due à de mauvaises récoltes, une épidémie (peste ?) sévit dans la région de Pérouse vers 1255/1260 quand Ramiero Frassani rend publique une inspiration reçue de la Vierge, appelant les habitants à se repentir à se flageller sous peine de connaître le sort des habitants de Ninive.

Deux types de mouvements vont prendre naissance, l'un itinérant sous l'autorité d'un maître ou Père qui vont inviter la population à se repentir, au départ bien perçus par l'Église car ils prônent la paix, ils vont dériver et commettre des massacres alors qu'une épidémie de peste se répand en Europe centrale.

L'autre stable, dont les membres mènent une vie rigoureuse sous l'autorité du clergé local, dénommés les « disciplinés » ou « battus ».

C'EST DANS CE DERNIER GROUPE QUE BEAUCOUP D'HISTORIENS VOIENT L'ORIGINE DES PENITENTS.

Près de nous, les Pénitents Gris d'Avignon représentent la première confrérie de Pénitents de France sur laquelle on détient des informations (confréries ignorées). Elle est créée en 1226, après la croisade menée contre les Albigeois par Louis VIII, « Dévote et Royale confrérie » à laquelle le miracle de la séparation des eaux en 1433 viendra conférer une aura particulière, susciter des pèlerinages et confirmer la mission de la confrérie ; à savoir l'adoration du Saint-Sacrement.

2/ Les confréries aujourd'hui

A/ Leur organisation résulte des transformations liées à la contre-réforme des XV^e et XVI^e siècles.

Elle se caractérise par :

-le port d'un vêtement muni d'une cagoule, destiné à préserver l'égalité de tous, en masquant les inégalités sociales, le SAC ; ce que l'on est socialement doit disparaître, les œuvres étant accomplies pour Dieu et le prochain. Revêtu par les pénitents au cours d'une cérémonie religieuse marquant, avec leur inscription sur les registres de la confrérie leur admission dans cette dernière, ce vêtement présente une grande importance pour les confrères qui se font inhumer avec.

Cette robe de bure peut prendre différentes couleurs, (les couleurs peuvent varier du blanc au noir en passant par le gris, le rouge, le bleu, le violet, le rose, le bleu-vert, la couleur feuilles mortes (Limoges) se référant à une valeur spirituelle choisie par la confrérie (les Pénitents Blancs de Montpellier se réfèrent à la lumière du Saint-Esprit, alors que pour d'autres la blancheur évoque la Vierge Marie, pour d'autres confréries c'est le rouge (langues de feu) qui symbolise le Saint-Esprit.

-une vie spirituelle vécue en communauté et fraternité, sous la protection d'un saint patron du Saint Esprit ou de la Vierge

-la pratique d'œuvres de miséricorde : nourrir les affamés, accueillir les étrangers (cf. Evangile de Saint Mathieu), prier pour les vivants et les morts, supporter les importuns... (Saint Thomas d'Aquin)

-un engagement volontaire et non définitif, défini librement par la confrérie concernée, chaque confrérie étant indépendante

Leurs principales manifestations publiques tiennent :

- Aux processions d'accompagnement des défunts, notamment les indigents, de la Fête-Dieu ou de la Semaine Sainte (Espagne, Flandres).



(Perpignan)

- A la construction et à l'entretien de chapelles, souvent classées au titre des monuments historiques et dont la restauration, coûteuse, est à la charge des confréries.



(Aigues-Mortes)

- B/ Les confréries connaissent un développement au XVII^e siècle, une extension au milieu rural au XVIII^e siècle, mais subissent le coup d'arrêt de la Révolution, le culte catholique et les confréries se trouvant interdits.

Elles renaissent pour certaines par la suite, mais les préfets ne les autorisent pas toujours.

Un nouveau développement se constate au XIX^e siècle, mais l'anticléricisme de la fin du siècle et l'incompréhension du clergé amènent une crise qui sera résolue par la création d'une Fédération France Monaco, la **Maintenance**. Cette dernière, qui a son siège à Avignon organise une réunion annuelle des confréries (lieu tournant). Cette réunion se tiendra à Avignon en 2026.

Aujourd'hui, les confréries sont actives et constituent une réalité concrète au service de l'Eglise, leur rôle dépend de la volonté des confréries (indépendantes) de l'évêque, de la réalité sociale et locale.

Elles peuvent contribuer à

-l'accompagnement des défunts

-la présence en centres de soins palliatifs,

-une action patrimoniale (entretien des croix publiques à Montpellier)

-la distribution de repas, de vêtements

-un rôle mutualiste Ste Foix jusqu'en 1962 (certaines confréries se sont dotées d'un fond de secours mutuel, fond de réserves dont l'emploi est destiné aux confrères)

Mais elles témoignent toutes de la volonté d'associer la vie spirituelle à des actions caritatives.

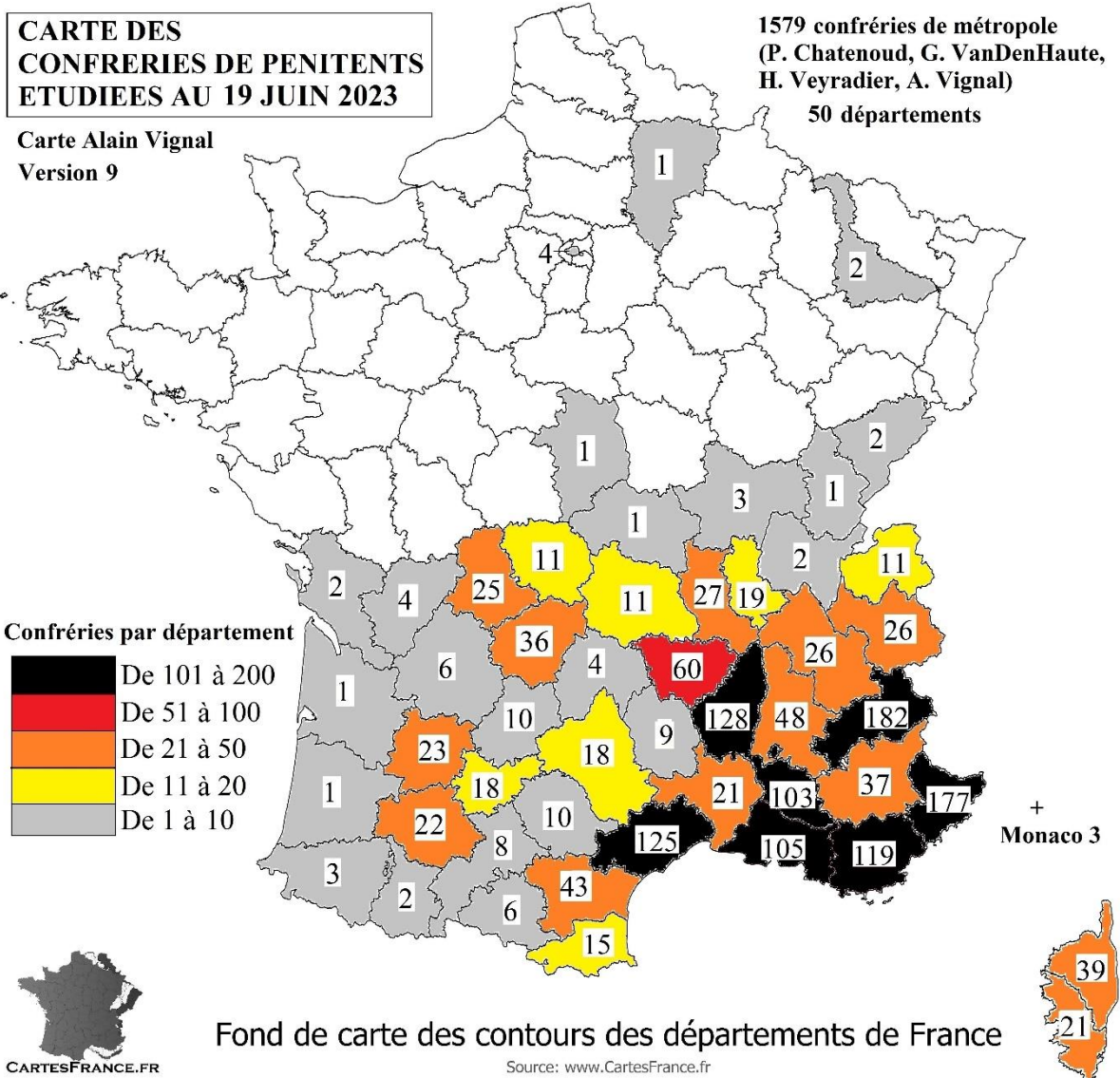
Le Dicastère sur la nouvelle évangélisation a induit un nouveau mouvement au sein des Pénitents qui est la réalisation d'une union internationale : le Forum paneuropéen des confréries de dévotion, commencé à Nice en 2022, vise à l'horizon 2025 une représentativité auprès du Saint-Siège.

Les confréries de Pénitents ont entrepris un nouveau mouvement de fédération qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle évangélisation à laquelle a appelé le pape Jean-Paul II.

Le premier forum paneuropéen des Confréries, à l'origine Forum paneuropéen de la confraternité, s'est tenu en 2020, à Lugano, en Suisse, à l'initiative de la Confrérie de Saint-Charles Borromée, avec l'approbation du Pape François.

Il a été suivi d'autres rencontres : 2021 Malaga (Espagne), 2022 Nice (France), 2023 Mafra (Portugal). Les prochaines rencontres doivent avoir lieu en 2024 à Katowice (Pologne) et en 2025 à Rome (Italie).

On enregistre à l'heure actuelle plus de créations que de disparitions. L'étude réalisée en 2023 compile les différentes confréries connues depuis l'origine, en illustrant l'importance de leur implantation dans le bassin méditerranéen, en particulier à Nice et Perpignan, où se fait sentir l'influence catalane, ainsi qu'en Haute Loire (Le Puy).



Conférence donnée à Villeneuve lez Avignon le 11 février 2024